

Réunion du 2 décembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe MAURER

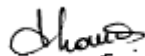
**N° CP/2013/861 - Promotion de l'économie bas-rhinoise (ADIRA et Alsace International) - 2131**  
**Programme d'actions 2013 de l'ADIRA - Avenant au contrat d'objectifs 2013 pour la réalisation de deux actions complémentaires**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à l'Agence de développement économique du Bas-Rhin (ADIRA) une subvention complémentaire d'un montant de 155 808 €, pour la réalisation de deux nouvelles actions au titre de ses missions en faveur du développement économique et de l'emploi.

Elle approuve par ailleurs l'avenant au contrat d'objectifs 2013 conclu entre l'ADIRA et le Département, avenant ayant pour objet d'ajouter ces actions au contrat d'objectifs et de préciser les modalités de versement du complément de subvention 2013, et autorise son président à signer cet avenant.

**Non participation au vote :** Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131202-82179-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 06/12/13